

Monsieur Marcel Kiekeboe
Rue de l'église 1/B
2980 Zoersel

Vos données le 22/10/2021

Date de naissance:

14/05/1960

Numéro de registre national:

600514.961.11

Fondateur de votre plan de pension:

Régime de pension sectoriel social dans la S.C.P.
149.03 pour les Métaux précieux (0426.968.957)

Date d'affiliation à ce plan de pension:

01/01/2015

Date de pension selon ce plan de pension:

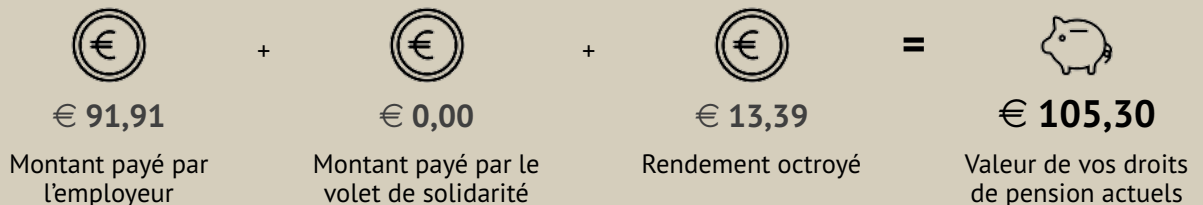
01/06/2025 (65 ans)

Relevé de pension

POUR LA PÉRIODE DU 1 JANVIER 2020 AU 1 JANVIER 2021
sur base de vos données mises à jour jusqu'au 15/07/2021

1 Combien de droits de pension avez-vous déjà constitués ?

DU 1 JANVIER 2015 AU 1 JANVIER 2021



2 Combien reçoivent vos bénéficiaires si vous décédez ?

EN CAS DE DÉCÈS LE 1 JANVIER 2021



€ 105,30

Si vous le souhaitez, il est possible de désigner un bénéficiaire en utilisant le formulaire S4 disponible sur notre site web (www.sefocam.be)



3 Comment vos droits de pension ont-ils évolué ?

DU 1 JANVIER 2020 AU 1 JANVIER 2021

Votre réserve de pension au 01/01/2020			103,00 €
Cotisations versées dans le courant de 2020	+	0,00 €	
Contributions de solidarité versées dans le courant de 2020	+	0,00 €	
Frais déduits des cotisations versées	-	0,00 €	
Rendement octroyé en 2020 (2,23%)	+	2,30 €	
Votre réserve de pension au 01/01/2021			105,30 €

4 Votre plan de pension

Votre plan de pension est du type cotisations fixes

Vos droits à la pension sont entièrement financés par le fonds de pension

Votre minimum légal:

€ 93,28



Tous les ans, une cotisation est payée pour vous pour la constitution d'une pension complémentaire. Celle-ci est payée lorsque vous prenez votre pension légale. Le fonds de pension place ces cotisations de manière prudente, mais ne garantit pas de rendement sur celles-ci.



Lorsque vous quittez le service ou prenez votre pension légale, vos droits de pension ne seront jamais inférieurs à ce minimum légal. Même en cas de mauvais rendements.



Informations supplémentaires

- Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec: SEFOCAM asbl – Boulevard de la Woluwe 46/7 à 1200 Brussel
Tél. 02/761.00.70 – e-mail: helpdesk@sefocam.be - www.sefocam.be
- Tant que vous êtes actif dans le secteur, vous recevrez ce relevé chaque année. Par contre, si vous quittez le secteur et vous maintenez l'épargne constituée dans le plan de pension sectoriel, vous ne recevrez ce relevé que tous les 5 ans. Le relevé sera tout de même disponible dans votre e-Box personnel.
- Vous pourrez toujours consulter vos droits de pension sur le site www.mybenefit.be ou www.mypension.be.
- Sefoplus, Sefocam et le Fonds social traitent vos données personnelles en vue de la gestion et de l'exécution du plan de pension sectoriel conformément à la législation applicable en matière de protection des données, y compris le règlement général sur la protection personnelles (RGPD). Pour de plus amples informations à cet égard, nous vous renvoyons à l'avis et à la note politique sur le traitement et la protection des données, tous deux disponibles sur le site internet (www.sefoplus.be).
- Enfin, nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que Sefoplus reprendra la gestion du volet solidarité des mains de Belfius Insurance à partir du 1er janvier 2022. Toutefois, il s'agit purement d'une question administrative qui n'aura aucune conséquence sur vos droits de pension. Pour de plus amples informations à ce sujet, n'hésitez pas à consulter le site www.sefoplus.be.

